

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 67 (2005)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

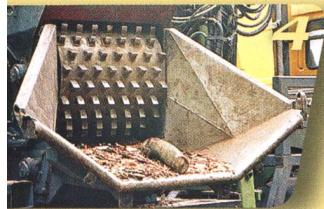
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TA spécial

Préparation
de bois-énergie



Voyage des lecteurs

Agritechnica



ASETA

G40

4 TA spécial

Préparation de bois-énergie

7 Foires et expositions

Lucerne: Foire internationale du génie forestier

8 TA actualités

Felco, Suva, Musée de Gingins

10 Prévention des accidents...

...dans les entreprises agricoles

ASETA

Agritechnica: Voyage des lecteurs

15

G40

17

Remue-ménages

18

Circulation routière: Nouvelles prescriptions

Nouvelles des sections

21 VD, FR: gymkhana; NE: Permis G

22 ZH: Portrait de la section

ASETA

Têtes et structures

24

Rapport annuel

Energie

29 Biogaz: Un grand potentiel trop peu utilisé

34 Technologie d'entraînement

Sous la loupe

Alpage au Tessin

Marché des machines

36 CLAAS Ares Hexashift

37 SDF Agrotron K 90, K 100, K 110

Agroscope FAT

38 Edward Irla part à la retraite

39 Rapport 636: Pulvérisateurs et technique d'application dans l'arboriculture biologique

Editorial

Des tourbillons de poussière

C'est par les médias que l'ASETA l'a récemment appris: l'agriculture serait coupable de laisser échapper 35% de poussières fines dans l'atmosphère... et il faut agir avec diligence pour freiner ces émissions. Diverses questions se posent à nous dans ce contexte:

Comment se fait-il que tout d'abord le quotidien «Blick» et ensuite la Télévision suisse alémanique DRS rapportent, en tout premier lieu, les résultats d'une étude menée par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage – OFEFP –, des résultats qui ne sont accessibles à nulle autre personne et encore moins aux principaux intéressés?

Selon nos calculs, établis sur la base de données émanant de l'Administration fédérale des douanes et de l'Union pétrolière, l'agriculture n'utilisera que 8,5 % de la consommation totale de diesel en Suisse. Comment se fait-il qu'elle soit responsable des émissions de poussières fines à hauteur de 35%?

Des tests sur les filtres à particules sont actuellement en cours à l'Agroscope FAT de Tänikon. Pour ce faire, un groupe de travail, auquel participe l'ASETA, accompagne aussi ces travaux. Pourquoi ce même groupe de travail doit apprendre les résultats – non publiés – de cette étude par les médias bien qu'un délégué de l'OFEFP fasse également partie du groupe?

Le site Internet de l'OFEFP comporte une étude menée en 2003 intitulée «Rapport du postulat Stump»; cette étude indique, en substance, que l'agriculture est responsable de 24,9% des émissions de particules. Et pourquoi subitement 35%?

Notre association insiste pour clarifier ce point avant que d'autres étapes ou «études» soient entreprises. Ainsi, l'ASETA a réagi avec véhémence en écrivant une lettre à l'OFEFP, avec copie au Conseiller fédéral Moritz Leuenberger. L'ASETA exige une pratique sérieuse de l'information et une publication de ladite étude. La façon de procéder, avec ce «papier» ainsi que la publication d'extraits choisis, ont soulevé bien quelques désagréables tourbillons de poussière. Il faut veiller à ce que cela ne se reproduise plus.

Jürg Fischer, directeur ASETA